

Le Bulletin de liaison

BELGIQUE - BELGIË
PP-PB
1099 BRUXELLES X
BC 10114



F.C.J.M.P.
ASBL

de la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

Sommaire

Dossier: «Les jeunes et l'emploi»	2 >5
Événement: «Ciné-Cracs»	6
Ech'ollectif : CLAJ	7
Événement: «Het Werk! Ça Marche!»	8 >9
Echos des Centres: MJ «Libratoï»	10 >11
Echos des Centres: MJ «La Clef»	12
Brèves du secteur	13
Epinglé pour vous en politique	14
Formations	15



Edito

Les jeunes sont-ils égaux face à l'emploi ?

A l'heure de clôturer cette année 2014, il subsiste une foule de questions qui restent sans réponses et qui ne permettent pas d'aborder l'avenir de manière sereine pour les associations et pour les jeunes.

Même si la Ministre de l'Emploi et de la formation de la Région wallonne, Eliane Tillieux, a envoyé un courrier rassurant les bénéficiaires de convention APE Plan Marshall sur la reconduction des décisions pendant toute la législature 2014 – 2019, aucune garantie n'est donnée sur les évolutions des subventions.

Parmi les incertitudes, planent celles liées à l'évolution négative de la valeur du point APE, à l'augmentation du taux d'ONSS des emplois PRC, à la perte de certains points APE dans des conventions, et encore d'autres présentes ou à venir.

La situation est-elle plus claire à Bruxelles, qui fera également les frais tôt ou tard des transferts de compétences du fédéral aux régions? Bien que neutralisés et en augmentation, les budgets ne permettront probablement pas une augmentation des subventions pour les ACS et encore moins la création de nouveaux postes pour des institutions qui n'ont plus rien reçu depuis plus de dix ans.

Et que dire de la Garantie Jeunesse, censée apporter des pistes de solutions à l'emploi des jeunes? Et de l'absence de concertation durant l'année 2014 entre les gouvernements régionaux, bruxellois et wallon et le secteur associatif jeunesse qui est à la base du travail avec les premiers concernés, les jeunes et surtout les NEETS?

Il est à souligner l'importance du travail des Centres de Jeunes et des Organisations de Jeunesse avec les jeunes issus de milieux défavorisés qui œuvrent au quotidien dans des actions de sensibilisation et de citoyenneté. Ce BDL vous offre un petit panorama des réflexions sociétales et associatives. Il est évident que nous attendons tous l'année 2015 pour voir soutenir ces actions de manière récurrente et non ponctuelle.

*Les jeunes
et l'emploi*



La F.C.J.M.P., c'est :

- Le soutien actif de l'action des Maisons de Jeunes en Milieu Populaire
- La réalisation de partenariats locaux
- Le développement de l'Égalité des Chances en Milieu Populaire.

Mais la fédération, c'est aussi et surtout des individualités et des personnalités qui bougent ensemble.

L' équipe communautaire de la fédération :

- Emilie Bastin
- Mokhtar Chellaoui
- Rares Craiut
- Célia Deshayes
- Pierre Evrard
- Gaëlle Frères
- François-David Freschi
- Virginie Henrotte
- Georgios Tzoumacas
- Bart Van de Ven

L'équipe régionale et locale de la fédération :

- Yassin Arbaoui
- Virginie Bodelet
- Tarek Bouzerda
- Gaëlle Brasseur
- Romina Carota
- Patricia Claus
- Florent Derzelle
- Olivier De Rouck
- Manon De Smet
- Yassin Elmcabeni
- Amélie Esgain
- Baptiste Farvacque
- Guillaume Gagneur
- Christophe Grout
- Stella Karangwa
- Veronique Kobs
- Marc Korosmezey
- Ali Mansour
- Alexis Maus
- Selvie Murat
- Ismael Ouriaghli
- Kevin Reaume
- Tommy Remiche
- Mathieu Sarrazin
- Lucile Stievenard
- Elodie Themelin
- Anne Van Daele
- Jessica Van Saene

Les membres du conseil d'administration et les conseillers de la fédération :

- Daniel Thérasse, Président
- Olivier Leblanc, Administrateur délégué
- Géraldine Fievez, Vice-Présidente
- Frédéric Admont, Vice-Président
- Robert Cornille, Trésorier
- Julien Anciaux
- Didier Beyers
- Jean-Philippe Calmant
- Aurélie de Barsy
- Freddy Hartog
- Bernard Herlin
- Xavier Hutsemékers
- Elise Laffineur
- Johanna Larcheron
- Sandra Marchal
- Allison Meerbergen
- Frédéric Schmitz
- Joël Tanghe
- Selçuk Ural

Si votre centre souhaite aussi s'impliquer, la fédération est à votre disposition.

Youth Guarantee

En juin 2013, le BDL 127 proposait un dossier sur la Youth Guarantee (YG), ce mécanisme européen qui a pour vocation de faire baisser le chômage des jeunes. Le programme venait d'être adopté par la Belgique et D'Broej et la FCJMP avaient proposé une journée d'information à son sujet, en présence d'associations de jeunesse et de représentants d'Actiris, qui venait d'inscrire la YG à son contrat de gestion. Le FOREM prenait en charge le même mécanisme pour la Wallonie.



Les services Youth Guarantee d'Actiris et du FOREM doivent, depuis janvier 2014, participer à la mise en place de la Garantie Jeunes « comme le préconise l'Union européenne ». Les États membres doivent veiller à ce que, dans les quatre mois suivant leur sortie de l'enseignement formel ou la perte de leur emploi, les jeunes âgés de moins de 25 ans puissent soit obtenir un emploi de qualité correspondant à leur formation, à leurs compétences et à leur expérience, soit acquérir les connaissances, les compétences et l'expérience requises pour trouver un emploi ultérieurement grâce à un apprentissage, une formation continue ou un stage en Belgique ou à l'étranger.

Des fonds nationaux ont bien sûr été dégagés pour l'application concrète du mécanisme mais c'est surtout avec l'aide du Fonds social européen que l'on pourra mettre en œuvre les dispositifs nécessaires. Et la manne financière est déjà disponible. Près d'un an après le lancement de la YG, un an et demi après notre premier dossier, et dans le cadre de nos BDL sur l'accompagnement des jeunes vers l'emploi, nous proposons un rapide état des lieux.

Région bruxelloise

Dans son rapport annuel paru en juillet 2014, Actiris annonce une hausse du taux de chômage des jeunes bruxellois mais une baisse globale du chômage des jeunes est observée sur base annuelle, à l'échelle du pays (-9 %). On constate par ailleurs que le nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle a connu une diminution sur base annuelle (-5 %). De manière générale, au cours des quatre dernières années, le niveau d'emploi des jeunes a globalement baissé trois fois plus que celui des adultes.

Cependant, dans la région, le taux de chômage des jeunes a dépassé les 30 %, certains quartiers bruxellois affichent même 40 % de chômage chez les moins de 25 ans. Sur des zones ciblées depuis longtemps pour leur fragilité (St Josse, Molenbeek), les chiffres n'ont pas tellement changé depuis 2012.

Au sein de ces communes défavorisées, les jeunes peu qualifiés restent particulièrement confrontés au phénomène d'exclusion professionnelle et sociale. De plus, le



taux de chômage moyen chez les jeunes bruxellois reste de 28.5 %, ce qui est un niveau beaucoup plus élevé que la moyenne de l'Union européenne (20,9 %) ou de la Belgique dans son ensemble (19,8 %). Alternant courtes périodes de travail et périodes de chômage, ils s'exposent au risque de tomber dans une spirale de précarité dont ils ne sortiront plus, les exemples de situation de chômage longue durée révélant souvent des conditions de vie défavorables, logements insalubres ou manque d'hygiène dont souffriront les générations suivantes. Rappelons que selon les chiffres récemment publiés par le SPF Economie, près de 2.5 enfants sur 10 vivent sous le seuil de pauvreté en Wallonie, 1 sur 10 en Flandre et 4 sur 10 à Bruxelles !

Les récentes enquêtes menées sur les NEETS (Not in Education, Employment or Training) en Belgique, enquêtes que nous évoquions dans notre précédent numéro, montrent que la garantie jeunesse ne parvient pas à atteindre ceux qui en ont le plus besoin. Et ceci pour la simple raison que les NEETS ne sont tout bonnement pas inscrits chez Actiris, la plupart ne connaissent même pas son existence, d'autres ne lui accordent aucun crédit.

Les objectifs de la stratégie « Europe 2020 » dans laquelle s'inscrit directement la YG, à savoir un emploi pour 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans, l'abaissement du taux de décrochage scolaire à moins de 10 % et la réduction d'au moins 20 millions du nombre de personnes touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale n'aura lieu que si les structures désignées pour atteindre ces



objectifs collaborent pleinement avec les institutions en contact direct avec les personnes concernées et notamment avec la jeunesse défavorisée, en ce compris les Centres de Jeunes.

Il y a actuellement en Europe 7,5 millions de jeunes qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation, soit 12,9 % de la jeunesse européenne âgée de 15 à 24 ans. Au niveau belge, le chiffre de 12,3 % apparaît dans les statistiques de Belstat. C'est cette population qui doit être particulièrement visée par la YG.

Le secteur, de manière générale, préconise un renforcement rapide des partenariats entre les services de l'emploi publics et privés, les employeurs, les partenaires sociaux et les représentants des jeunes. Il apparaît clairement, suite aux enquêtes menées entre autres par l'ACFI et la FCJMP,

que des stratégies de communication à l'intention des jeunes les plus vulnérables doivent être mise en place. En cette fin d'année 2014, des groupes de travail se forment pour travailler à la question.

Le 10 novembre dernier, le Ministre en charge de l'Emploi, M. Didier Gosuin affirmait que l'emploi et la formation des jeunes sont les priorités du nouveau gouvernement bruxellois. Nous espérons vivement que les initiatives prises dans le domaine de l'accompagnement des NEETS ou autres jeunes défavorisés et stigmatisés seront également largement soutenues !

Dans le cadre de la garantie jeunesse, le gouvernement fédéral de Belgique devrait recevoir un montant d'environ 120 millions d'euros de la part de l'Union européenne. Si l'un des enjeux est la création d'emploi pour les jeunes, les propositions actuelles au niveau des gouvernements sont axées sur les stages qui peuvent s'avérer être des tremplins pour l'emploi.

Les craintes exprimées par une partie du secteur non marchand concernent la faiblesse des salaires, qui s'estiment à 900€ par mois par emploi temps plein, dont seulement 200 € à charge de l'employeur. Est visée également l'absence de garantie d'emploi stable à la suite du stage. Ajoutons que durant la période de stage, le jeune n'acquiert pas ses droits sociaux, c'est-à-dire pas de cotisation pour la mutuelle ou pour la pension, pas de salaire complet, pas de vacances, pas de maladie indemnisée, peu d'encadrement. Un autre risque réside dans le statut du jeune stagiaire qui sur le terrain, est trop souvent assimilé à un travailleur alors





qu'il est dans un rôle d'apprentissage et de formation professionnelle.

Région Wallonne

« Le travail d'accompagnement individualisé du FOREM semble porter ses fruits. D'autre part, on constate que les jeunes, depuis le début de la crise, se forment beaucoup plus qu'avant » affirmait récemment Jean-François Marchal, analyste pour le marché de l'emploi et de la formation au FOREM.

Selon une récente enquête, le taux de chômage des jeunes wallon est de 27,1 %. Le Hainaut et Liège, en raison de leur taux de chômage des jeunes supérieur à 25%, sont les Provinces wallonnes concernées par la mesure.

Comme son homologue bruxellois, la Ministre Eliane Tillieux affirmait en novembre : « L'emploi des jeunes est une des priorités du gouvernement. Ainsi, avec

la Garantie jeunes, il s'agit de renforcer l'accompagnement personnalisé en proposant les outils les plus efficaces : la formation en alternance, les stages en entreprise, à l'étranger, le soutien à l'esprit d'entreprise! »

Même constat cependant en Wallonie qu'à Bruxelles : c'est surtout la pénurie d'emploi qui pose problème, ainsi que l'insertion des jeunes peu ou pas qualifiés. Les meilleurs biais pour l'obtention d'un emploi sont le bac (72 %), le contrat d'apprentissage (66%) et le master (59 %).

Pour les jeunes demandeurs d'emploi détenteurs du seul CESS, les options menant à des métiers identifiés comme étant des fonctions critiques obtiennent logiquement de meilleurs scores d'insertion : pharmacie, mécanique, électricien industriel, électromécanicien industriel et restaurateur. Mais les enquêtes montrent que, même si les jeunes possèdent les compétences et l'expérience recherchées

par les employeurs, les services publics de l'emploi peinent à les mettre efficacement à la disposition des entreprises.

Quant aux jeunes sans diplôme, et ceci pas toujours du fait d'un manque d'aptitudes ou de motivation, peuvent-ils espérer mieux qu'un emploi précaire en fast food, cuisine de restaurant, ou au mieux, à la STIB, qui reste le premier employeur de personnes peu qualifiées, en tout cas pour la Région de Bruxelles Capitale ?

C'est l'octroi de subventions à l'embauche pour les jeunes et des réformes structurelles visant à améliorer les systèmes de formation, d'enseignement et de recherche d'emploi, comme le prévoit la YG, qui permettront d'endiguer le problème. Alors bien sûr, cela à un coût en cette période d'austérité mais les rapports de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) montrent que l'absence d'action serait beaucoup plus coûteuse. Selon les estimations, les jeunes sans emploi, ni éducation ou formation coûtent 153 milliards d'euros par an à l'UE en allocations et pertes de revenus et d'impôts.

Le secteur compte aussi sur l'IEJ ou Initiative pour l'emploi des jeunes, mécanisme levier de la YG pour lequel la Commission s'est réunie en juillet 2014. Les fonds provenant de l'IEJ et du Fonds social européen devraient être utilisés principalement en faveur des jeunes NEET. En finançant la création directe d'emplois, de stages ou de formations continues, l'IEJ pourrait soutenir efficacement et concrètement l'application des dispositifs nationaux de garantie pour la jeunesse.

En guise de conclusion, il nous semble important de rappeler que le secteur de la Jeunesse souhaite être un interlocuteur privilégié en région wallonne et à Bruxelles. La concertation est nécessaire entre les décideurs et les acteurs de terrains qui ont une expertise dans les domaines de l'éducation permanente, de la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes et du tutorat. La connaissance qu'ont les travailleurs de terrain à propos des jeunes, de leurs profils et de leurs difficultés de parcours face à l'emploi, fait de ces représentants du secteur de la Jeunesse des partenaires qui devraient être privilégiés par les politiques.





ISP à la MJC



Elodie Valcarengi, Rachid Ayoub, Johanna Larcheron, Nicolas Gauthier

Dans le cadre de notre dossier nous avons rencontré Johanna, coordinatrice de la MJC Couillet. Très proche et très soucieuse de son public, l'équipe de la MJC cherche à lui être utile sur différents volets. C'est pourquoi, depuis novembre 2008, la structure a développé un pôle de (ré)insertion socioprofessionnelle, en engageant un agent de guidance, Julien Crépin, qui gère entièrement ce dispositif.

Le service est ouvert à tout chercheur d'emploi, mais aussi aux personnes souhaitant se réorienter professionnellement. Ce sont bien sûr les jeunes de la région qui sont visés par le développement de ce service. Les moins jeunes bénéficient également de coups de main et de conseils, cependant, en 2013, 67% des personnes qui ont bénéficié du service d'insertion étaient des jeunes de moins de 26 ans.

L'équipe de la MJ étant déjà en contact avec d'autres organismes d'insertion, elle a créé un réseau qui lui permet d'orienter son public vers des organismes spécialisés et de mettre à disposition des jeunes un maximum d'outils.

Pour Johanna et Julien, l'insertion socio-professionnelle consiste aussi en l'accompagnement personnalisé de ceux qui éprouvent des difficultés à trouver un emploi en raison, par exemple, d'un niveau de formation trop faible, d'un manque d'expérience professionnelle, d'une inactivité prolongée. Il s'agit aussi d'apporter une attention particulière aux jeunes démotivés, perdus face aux services classiques. Structure familiale de petite taille, la MJC n'a ainsi pas la prétention de trouver forcément un emploi pour chacun mais bien d'accompagner les personnes, de les écouter, les conseiller et les orienter, chacun individuellement.

Les services offerts vont ainsi de l'accueil à la guidance et l'orientation psychologique, sociale, professionnelle ou pédagogique, en passant par la recherche active d'emploi, par l'alphabétisation, ou la formation aux logiciels d'ordinateur grâce à leur Espace Public Numérique (traitement de texte, Word, Excel, internet...). Julien assiste aussi les jeunes dans la rédaction de CV et lettres de motivation et simule des entretiens d'embauche pour décomplexer le jeune, travailler sur sa communication verbale et non-verbale.

Bref, le travail d'une agence nationale pour l'emploi, de proximité et sans l'once d'une discrimination. L'équipe fait fi des apparences ou du premier profil établi sur base des connaissances actuelles de l'individu ou de son parcours professionnel. Ce qui compte sont les compétences que chacun a en soi et qui vont apparaître au travers de cette approche individuelle dont la vocation globale est, au fond, l'émancipation et l'autonomie totale du jeune.

L'accompagnement vers l'emploi est accessible à la MJC Couillet les :

**Lundi 8h30 – 16h30
Mardi 8h30 – 17h00
Mercredi 9h00 – 17h00
Jeudi 8h30 – 16h30
Vendredi 8h30 – 16h30**

MJC de Couillet

Johanna Larcheron - Julien Crépin
Rue Ferrer, 62
6010 Couillet
Tél: 071/47 45 65



Ciné - débat

En partenariat avec cinq de ses OJ membres, à savoir l'UEJB, le SVI, les Jeunes CDH, les Jeunes FDF et la FCJMP, Relie-F propose, depuis le début de cette année, une initiative nouvelle nommée « Ciné CRACS ». Le groupe prône le cinéma comme vecteur d'idées, de valeurs, de cultures et non comme un simple divertissement.

L'objectif de ce ciné-débat, qui se veut pluraliste et alternatif, est d'aborder avec le public associatif des thématiques ayant trait

à la Citoyenneté Responsable, Active, Critique et Solidaire. Pour cadrer et illustrer le débat, chacune des OJ participantes sélectionnent tour à tour une œuvre audiovisuelle de son choix, en tentant de varier les formats.

Le 5 novembre, c'était au tour de la FCJMP de soumettre son choix cinématographique au public. Fidèle à ses valeurs, la FCJMP a tenté le pari d'attirer autour d'un débat sur l'égalité des chances. Pari réussi : près de trente travailleurs sociaux ont répondu présents pour profiter de la



projection d' « Entre les murs », une fiction à caractère documentaire, Palme d'or 2008.

Le film dépeint le quotidien d'un jeune professeur de français, qui, pour motiver ses élèves issus de milieux défavorisés, va faire le choix de sortir du cadre, va tenter d'autres approches envers les adolescents, va jouer avec le langage, jusqu'au risque de dérapage ... Le film a donné suite à un débat au cœur duquel les participants ont pu témoigner de la complémentarité du travail socio-culturel développé en Centres de Jeunes avec les pédagogies et bases essentielles relatives à l'enseignement traditionnel, notamment grâce à l'exploitation de pratiques de pédagogies actives ou d'exploitation directe de compétences au travers d'ateliers pratiques. Il s'agit de laisser le jeune s'exprimer hors du cadre scolaire, où le

CINÉ-CRACS

Un film, un verre, un débat !

entre les murs

un film de laurent cantet



La Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire présente

5/11
19H



Relie-F | Av. Henri daspar, 127 | 1060 Bruxelles Entrée gratuite www.facebook.com/cinecracs
Infos et inscriptions: Gaëlle Frères | gaelle.freres@fcjmp.be | 02/513.64.48 - 0473/80.43.72

Le Ciné-CRACS

Le Ciné-CRACS est un ciné-débat organisé par 5 organisations de jeunesse membres de Relie-F. Pluraliste et alternatif, l'objectif de ce ciné-débat est d'aborder avec le public des thématiques ayant trait à la Citoyenneté Responsable, Active, Critique et Solidaire, sur base de films de différentes natures.



En partenariat avec



rythme imposé au groupe peut constituer un frein à l'apprentissage, surtout pour un primo-arrivant ou un enfant en difficulté familiale.

La notion de valorisation comme moteur de la motivation a également fait l'objet d'une discussion, la seconde ne pouvant exister sans la première. L'utilisation de la sanction, ses raisons d'existence et ses limites ont été évoquées, divisant le groupe entre ceux qui ne peuvent envisager l'exclusion d'un jeune de son école ou d'une MJ et ceux qui pensent que l'éloignement mesuré et correctement explicité est un mal nécessaire.



«Moi jeune...

... je ne suis pas une image figée ! » Voilà l'intitulé d'un projet porté par la Coordination des Lieux d'Animation de Jeunes ou CLAJ. La FCJMP eut le plaisir de prendre une part active dans ce projet qui marque la relance de ce collectif de travailleurs des Marolles.

différents aspects de l'identité, afin de les aider à se connaître, à se démarquer, à accepter le regard des autres. Parmi ceux-ci, citons l'identité sociale que ce soit par la parole ou par les actes.

Etaient également mis en avant l'aspect dynamique car l'identité est évolutive, à un moment donné une personne aura un fort sentiment d'appartenance envers un groupe plutôt qu'un autre et, enfin,

la notion territoriale ou géographique, c'est-à-dire en rapport avec son habitat, ses codes, ses groupes sociaux.

Différents ateliers exploitant divers médias d'expression furent proposés aux jeunes de 8 à 17 ans pour aboutir en fin de semaine à une captation vidéo réalisée par Margot, de l'Ecole nationale supérieure des arts visuels La Cambre.

Rarement un projet avait réuni autant de jeunes et suscité un tel enthousiasme. La vidéo, en cours de montage, présentera les saynètes, concerts et autres performances réalisées par les jeunes pour évoquer la perception de soi et les conséquences positives et négatives du regard des autres. Cet outil montrera comment la CLAJ participe au décroisement des publics des différentes associations, contribue à la cohésion des différents travailleurs de terrain qui permet, à terme, de favoriser les partenariats et proposera une méthode pour le renforcement de l'expression des jeunes et de leur place au sein d'un quartier.



Le projet a réuni le Club de Jeunesse, le CARS, Les Mercredis Artistiques, Met-X et le centre R'EN Arts autour de la construction d'une semaine d'animations pédagogiques communes. Le thème choisi était celui des identités multiples.



La CLAJ s'inscrit dans le cadre de la Coordination et Solidarité Sociale des Marolles

Ce quartier populaire et fragilisé, constitué d'un public dense et métissé est propice à l'exploitation du thème identitaire. La CLAJ fait le pari que ce projet permettra aux jeunes d'appréhender le fait qu'ils ne sont pas une image figée placée dans une case mais bien le fruit d'une construction personnelle liée à leur parcours de vie et à leurs différents groupes d'appartenance.

Les animateurs avaient pour ambition d'expliquer aux 30 jeunes présents les





«Het Werkt! Ça Marche!»



Monsieur Le Commissaire Pierre-Thomas Collignon

Au printemps 2013, le BDL vous proposait un dossier de fond sur les Sanctions Administratives Communales, ou SAC. Le secteur fustigeait alors, sans succès, la décision d'abaisser à 14 ans l'âge légal pour l'octroi d'une sanction en cas d'infractions aux règlements de police communaux.

À l'occasion de la rédaction de ce dossier, la plateforme « Het Werkt ! Ça Marche ! » s'est rapprochée de la Police de la zone Ouest de Bruxelles, constatant alors la dure réalité de terrain et certaines dérives durant les confrontations entre police et jeunes. Après concertations, l'échevine molenbeekoise de la Jeunesse Sarah Turine a pris l'initiative de mettre en place un groupe de travail qui élaborera un plan d'action pour améliorer la relation entre les jeunes et la Police.

La première phase de ce projet est une formation qui sera dispensée par les animateurs de HWCM aux policiers. Cette formation est construite sur le modèle d'une initiative similaire qui existe depuis plusieurs années à Anvers. L'un des objectifs des animateurs est de mettre leur expertise en matière de jeunesse au service de la

police afin d'éclairer les policiers au sujet des mécanismes psychologiques qui poussent certains jeunes à se montrer hostiles face à des représentants de l'autorité tels que les professeurs ou les agents de police.

Un chapitre de cette formation concerne ce que l'on peut désigner par « les codes de la rue », mais la base principale de la formation est la théorie de la «vulnérabilité sociale» du professeur Walgraeve, un bagage obligatoire pour les animateurs travaillant en milieu populaire.

Quels sont les facteurs de vulnérabilité sociale ?

Quartiers défavorisés

Les jeunes qui connaissent le plus de confrontations avec la police sont ceux des quartiers dits défavorisés. Ceux-ci se définissent par un taux élevé de migrants et de chômage, un faible nombre de jeunes dans l'enseignement supérieur, des revenus familiaux bas, peu d'espaces verts, etc.





Atelier boxe entre les jeunes et la Police

Stigmatisation

On a tous été jeunes ! Un concept à ne pas oublier ! Il est impératif de ne pas juger la jeunesse qui nous suit et d'accompagner les jeunes adolescents dans le développement de leurs capacités cognitives et émotionnelles, de les aider à canaliser leurs impulsions.

Expériences négatives

+ échecs

Les jeunes avec qui nous travaillons trouvent difficilement leur place dans la société. Ils sont tiraillés entre trois milieux de socialisation: la famille qui offre des valeurs traditionnelles, l'école qui prône des valeurs sociétales et la rue. En outre, ils sont souvent

tiraillés entre deux cultures. Le contexte de pauvreté les met en marge de la culture dominante, celle de la classe moyenne. S'ajoutent des contacts difficiles avec des institutions officielles comme l'ONEM ou la Police. Ils ne perçoivent bien souvent que le côté répressif du système, son contrôle.

Relation négative à l'égard de la société + image de soi négative

Ces expériences négatives répétées avec des institutions officielles sont l'une des causes du décrochage scolaire. Les jeunes, fragilisés, doivent perpétuellement commuter entre les codes. Certains s'en sortent très bien, d'autres sont perdus face à ces différents contextes qui demandent des comportements différents. Ils ont

le sentiment de décevoir. Ceci engendre une image de soi négative et un certain fatalisme.

Les méta - stéréotypes

Cette image de soi négative est renforcée par les « méta – stéréotypes ». En psychologie sociale, ce concept se définit comme « Ce que je pense que les autres pensent de moi ». Les jeunes estiment donc que les autres ont des préjugés sur lui. Les jeunes ont conscience des discours stéréotypés qui existent sur eux et sont véhiculés par certains professeurs, l'extrême droite, les médias. Leur culture est inférieure, ils profitent de notre système social, ce sont tous des criminels, etc. Leur sentiment d'exclusion et de méfiance s'en trouve renforcé et ils finissent par penser que la société est réellement contre eux.

Les contre-récits

Les jeunes issus de l'immigration développent ainsi des contre-récits, «la société ne veut pas de moi, moi je ne veux pas de la société». Afin de garder une estime de soi face à cette menace, ils cherchent toutes les raisons d'expliquer leurs échecs en dehors d'eux-mêmes. C'est une réaction typique pour protéger l'image de soi. Au final, ces jeunes considèrent l'autorité comme un problème, comme l'ennemi qui les visent et harcèlent au lieu de les protéger, de les guider.

Nous remercions l'équipe de « Kras Jeugdwerk » et spécifiquement Nina Henkens et Katrien Janssens pour la mise à disposition de leur précieux travail.



Bart Van de Ven avec des représentants de la Police de Molenbeek



«Het Werkt! Ça Marche!»

Bart van de Ven
www.nl-fr.be



Tabarnak!

La MJ « Libratoï » propose des projets nouveaux, des ateliers boostés, se dote de nouveaux collaborateurs et ses jeunes ont bénéficié d'un voyage de fous au pays de la Poutine ... 2014, quel grand cru, Tabarnak !!



Julien Anciaux (Coordonnateur), Lucile Stievenard (animatrice), Jérôme Fourny (membre du «Conseil Jeune»)

Vendredi 14 novembre, 19h, le centre de Libramont connaît ses premiers froids et tout est calme ... Tout ? Sauf le Centre culturel de Libramont, dont le hall d'entrée est (survit)animé par la présentation de « Montréal TV show, Mon reality show ». Ce documentaire de 40 minutes retrace les aventures de 9 jeunes libramontois du Conseil des Jeunes de la MJ de Libramont qui ont eu l'occasion et la chance de réaliser un projet à Montréal durant le congé de Pâques 2014.

C'est grâce au BIJ, à la Région Wallonne, à la Province du Luxembourg et à la commune de Libramont que l'escapade a pu avoir lieu mais aussi et surtout grâce à la motivation et la pugnacité du Conseil des Jeunes qui a choisi de monter un projet de voyage autour du thème « Mon projet de vie durable ».

Si Libramont n'est pas en reste en matière de pratiques écologiques, nos cousins canadiens seraient des exemples en matière d'initiatives de développement durable. C'est à ce sujet que nos 9 jeunes, garçons et filles âgés de 15 à 19 ans, ont voulu aller investiguer.

Tels des journalistes en herbe ils ont, encadrés par un animateur et le coordonnateur de la MJ, passé 15 jours à filmer leurs rencontres québécoises. Outre les visites de 5 Maisons de Jeunes, la petite bande a été interviewer la Maison du développement durable, un collectif de huit organisations engagées dans la promotion du développement durable, créant ainsi un pôle de rencontres, d'échanges, de réflexion et d'innovations en la matière.



Une autre source importante d'inspiration et de sensibilisation de nos jeunes reporters furent les échanges avec Hydro Québec, entreprise étatique toujours prompte à expliquer aux générations futures comment elle exploite essentiellement des sources d'énergie renouvelables, et plus particulièrement la grande hydraulique, et comment elle soutient le développement d'autres filières comme l'éolien et la biomasse par ses achats auprès de producteurs indépendants.

Enfin, les jeunes ont été prendre connaissance des initiatives de Sentiers Urbains, un projet qui vise à « verdir » les villes et qui permet à de jeunes adultes de 16 à 30 ans de réinsérer le marché du travail ou des études par le biais de formations et d'activités environnementales et sociales.

C'est avec une grande fierté que le groupe de photoreporters et l'équipe d'animation ont présenté le documentaire, après le vernissage de l'expo photo en relation avec le voyage. Pour égayer la soirée, les



Membres de l'équipe et du «Conseil Jeune»



Mme Crucifix (Echevine de la Culture), Mr Jérouville (Echevin des travaux), Mr Arnould (Bourgmestre) et Mr Mouzon (Echevin de la Jeunesse et des Seniors)

jeunes proposaient des dégustations de Poutine et des animations ludiques autour des expressions typiquement canadiennes. Fous rires et rose aux joues garantis !

Lors de la projection, on pouvait se rendre compte de l'impact qu'à sur les jeunes un tel voyage émancipatoire, du bénéfice immense tiré des échanges culturels associés au développement de l'expression par le biais de la caméra. Coup de chapeau à ce groupe et à leurs encadrants !

Au-delà de ce projet à caractère exceptionnel, la MJ professionnalise ses ateliers musicaux en interne par le biais de deux intervenants extérieurs. Les cours de batterie et de guitare ne sont plus seulement des initiations mais bien des cours destinés à devenir semi-pros et qui sont dispensés à des jeunes de toute la région. « Libratoï » a toujours été très active dans le développement musical à destination de la jeunesse de la Province du Luxembourg. Lui-même musicien, Julien,

le coordonnateur, tente de sensibiliser les jeunes à tous les types de musique, d'attiser une curiosité pas toujours naturelle, de pousser les jeunes à aller faire des découvertes là où ils ne s'y attendent pas, loin des standards.

Au-delà des ateliers musicaux, l'arrivée de Romain et Amélie, deux animateurs APE sous contrat à durée déterminée, a permis de diversifier les activités, d'enrichir le travail de l'équipe. Romain a par exemple lancé un projet de mini foot intergénérationnel, projet qui devait aboutir en février mais qui sera peut-être abandonné suite au départ de Romain et Amélie le 31 décembre, si les demandes de renouvellement ne sont pas reçues. L'équipe de la MJ perdrait alors l'équivalent deux ETP et demi.

Une situation loin d'être exceptionnelle. Et qui cristallise une fois de plus les difficultés d'une structure à parier sur des projets à long terme et à maintenir les objectifs d'un P4 avec des équipes tournantes. Si



la MJ se porte bien, la coordination craint tout de même les difficultés à venir lors de l'éventuel départ de ses deux animateurs. La gestion des APE en Région wallonne à partir de 2015 posait également question.

A ce sujet, la Ministre de l'Emploi et de la Formation, Madame Tillieux, déclarait récemment que l'intégralité des décisions APE du plan Marshall seront reconduites jusqu'à fin 2019, avec une décision de prolongation de 3 ans.



MJ «Libratoï»
 Julien Anciaux
 Rue du Village, 17
 6800 Libramont
 Tél: 061/ 22 50 95
 mdjlibramont@yahoo.fr



Sounds of Etterbeek



La MJ « La Clef », déjà très active dans le domaine musical, a lancé cette année son propre festival : « Le Sounds of Etterbeek ». Une suite logique pour le développement de cette structure qui peut déjà se targuer de produire de nombreux albums chaque année, par le biais de M.J. Key RecordZ, ceci avec beaucoup d'ambition et l'intérêt de proposer un tremplin aux jeunes talents d'Etterbeek, de Bruxelles ou d'ailleurs.

C'est la date très symbolique du 27 septembre, riche en événements culturels, qui a été choisie pour poser les bases de ce qui devrait devenir un incontournable des festivals de Jeunesse. Dans le décor de l'espace Senghor, le public pouvait se promener dans un Village du Monde ou évoluer parmi des stands liés à la musique. De 14h à 19h, les organisateurs ont proposé des démonstrations de Beat-Box, D.J. sets et autres spectacles de danse de 6 groupes formés de jeunes débutants issus des différentes structures organisatrices.

C'est en soirée que le festival a connu un pic de fréquentation qui laisse à croire que la programmation éclectique fut bien pensée. Repéré dès ses débuts par Christophe Gonod et l'équipe de M.J. Key RecordZ, qui les produits, Wanted Fire eut l'honneur d'entamer la soirée devant un public conquis. A la question de savoir comment ce jeune groupe montant se définit, ils répondent : « Si Kurt Cobain était né dans une roulotte entre deux guerres et avait été disciple de Django Reinhardt... Et s'il s'était entouré de musiciens issus du hard-rock, du punk et de la chanson... De cet anachronisme aigre et doux serait né Wanted Fire ! ». Le ton musical est donné !



Christophe Gonod



Habituée des scènes et des festivals bruxellois, Malyka et ses musiciens ont apporté une touche orientale à la soirée en y présentant les chansons issues de leur récent EP.

Proposant un brassage musical entre rock, rap, raggae et bien d'autres styles encore, saupoudrant leurs performances d'une ambiance festive qui les caractérise, Têtes de Brique ont proposé aux jeunes et moins jeunes de découvrir leurs chansons à textes et leur influences métissées.

C'est aux Vedettes, têtes d'affiche du « Sounds of Etterbeek », qu'il est revenu de clôturer la soirée. Groupe bruxellois atypique et incontournable, connu aussi sous le nom de « Les Vedettes Plus ou moins majorettes », dont les membres fondatrices sont proches de Philippe Katerine, les Vedettes proposent des spectacles musicaux décalés, festifs et instructifs. Chacune d'elles est issue de milieux artistiques différents. De quoi donner de l'espoir et des idées à nos jeunes talents de tout bord !

Ce festival était proposé par la MJ « La Clef » et Le Senghor, en partenariat avec la FCJMP et est soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la COCOF et la Commune d'Etterbeek.



MJ «La Clef»

Christophe Gonod
Avenue d'Auderghem, 189
1040 Bruxelles
Tél: 02/ 640 49 96
mjclaclef@hotmail.com



*Bonnes
fêtes de fin
d'année
à toutes
et tous!*

**Félicitations
au Foyer des Jeunes
de Molenbeek qui a
soufflé ses 45 bougies
en décembre!**

Toutes nos félicitations et encouragements au nouveau président du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX)!

**Dépôt des projets
dans le cadre des programmes
«ERASMUS +» du BIJ**

4 février 2015 avant midi

pour des projets
débutant entre
le 1^{er} mai et
le 30 septembre
de la même année.
Plus d'infos:
www.lebij.be

**Janvier 2015 sera
l'occasion de fêter :**

- o Les 22 ans de la MJ « L'Avenir »
- o Les 25 ans de la MJ « L'Aventure »
- o Les 26 ans de la MJ « L'Antistatic »
- o Les 34 ans de la MJ « Le 88 »
- o Les 41 ans de la MJ « Le Pery »
- o Les 45 ans de la MJ « Les Balances »

**Tables
Ouvertes
Participatives
agenda 2015 :**

27 janvier 2015
24 février 2015
31 mars 2015
28 avril 2015
26 mai 2015
30 juin 2015

En cette fin d'année,
rappelons-nous
que la
Convention
Internationale
des Droits de l'Enfant
fête ses 25 ans.

**SOUTIEN
AUX PROJETS JEUNES
15 JANVIER 2015**



Quid de la parité homme – femme dans les organes de décision des associations ?



Suite à une interpellation, le 2 octobre 2014, en séance parlementaire de la Commission de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances de la Communauté française, la Ministre Simonis rappelle qu'une initiative entamée sous la législature

précédente continue de porter ses fruits concernant la question de la représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les instances de décision.

Cependant, au lieu de contraindre les associations à respecter un quota d'hommes et de femmes dans leur conseil d'administration, une méthode d'accompagnement vers une mixité accrue a été mise en place.

Un guide pour l'égalité des femmes et des hommes dans les asbl permet d'outiller les associations.

Une organisation experte accompagne dix associations du secteur culturel et éducatif afin de les aider à construire un processus de promotion de l'égalité des hommes et des femmes et de la mixité dans leur fonctionnement et dans leurs productions. L'évaluation de ce projet pilote sera lancée en 2016.

Source: *Compte rendu intégral de commission - 8-Ens prom1 (2014-2015): Commission de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances du Parlement de la Communauté française : Session 2014-2015 : Compte rendu intégral séance du Mardi 2 Octobre 2014.*

Quid de la diminution des points APE pour le Secteur Jeunesse ?



La Ministre de la Jeunesse, M^{me} Isabelle Simonis, rassurait récemment au sujet des économies budgétaires qui seront appliquées sur la valeur du point APE. Le débat avait toute son importance pour le secteur jeunesse puisqu'une majorité d'associations ne disposent généralement

pas de fonds propres suffisants pour compenser des pertes lourdes en matière de subsides, qu'il s'agisse d'emploi ou d'autres frais de fonctionnement.

Finalement, le cabinet de Mme Eliane Tillieux, Ministre de l'Emploi et de la Formation, a annoncé fin novembre qu'un point APE diminuerait de 1.4%. En 2015, sa valeur passera donc de 3.000,77 euros à 2988.77 euros par an.

La baisse serait de 12 euros par an, soit 1 euro par mois et aucun emploi ne serait

donc menacé par cette mesure. Aucune réduction des cotisations sociales pour les employeurs n'aurait lieu.

Enfin, ajoutons à ces informations que les crédits d'ancienneté APE seront versés aux employeurs avant la fin de l'année 2014. Le montant alloué par ETP APE ayant minimum 5 d'ancienneté pour l'année 2013 s'élève à 433 €.

Sources : *Commission de l'Enseignement de Promotion Sociale et de la Jeunesse + Guide Social.*



Le nouveau catalogue des formations est arrivé!

Le catalogue de formation 2015 de la FCJMP est disponible !

Etant particulièrement attentifs à l'égalité des chances dans notre secteur jeunesse, nous voulons rendre nos formations toujours plus accessibles et adaptées à vos réalités. Nous proposons 4 modules différents :

Module A

Formation pour les nouveaux animateurs du secteur Centres de Jeunes. Ce module propose 2 sessions de 3 jours permettant d'acquérir les compétences et connaissances de base à l'animation socioculturelle. La première session porte sur l'animation, la seconde sur la gestion de projet.

Module B

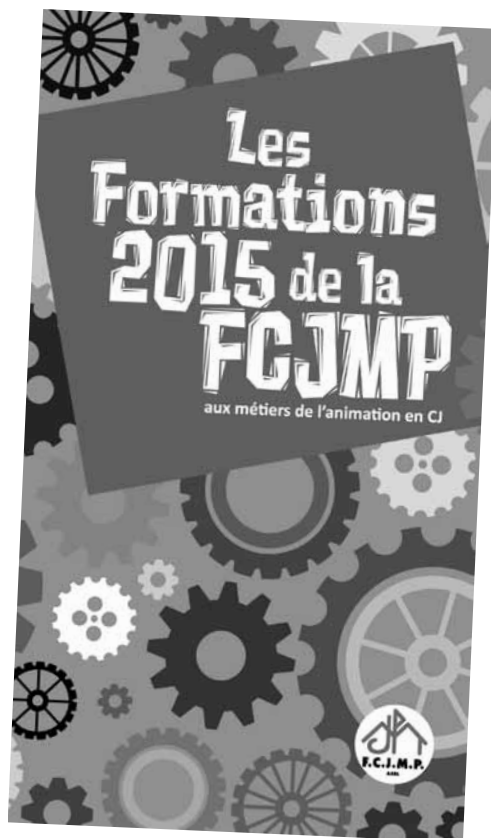
Formations pour les animateurs expérimentés du secteur Centres de Jeunes. Ce module propose différentes formations permettant aux animateurs d'approfondir certains aspects de leurs pratiques professionnelles.

Module C

Formations techniques permettant aux animateurs d'aborder la vidéo, le théâtre, le développement durable, la communication graphique, la sonorisation de concert ou le Hip Hop pour renforcer leurs pratiques.

Module D

Accompagnement d'équipe sur mesure permettant de développer au sein des structures un travail de fond adapté à leur réalité.



Pour infos et inscriptions
rendez-vous sur
www.fcjmp.be !

Le Bulletin de Liaison est édité par la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

F.C.J.M.P. ASBL
Rue Saint-Ghislain, 26
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.64.48
Fax : 02/502.75.95
E-mail : infos@fcjmp.be
www.fcjmp.be

La fédération est ouverte du lundi au vendredi de 9 à 18 heures.

Le Bulletin de Liaison est un bimestriel (sauf juillet et août): Dépôt Bruxelles X

Editeur responsable:

Olivier Leblanc, Administrateur délégué

Rédacteur en chef :

Pierre Evrard

Comité de rédaction du BDL n°134

Julien Anciaux
Celia Deshayes
Pierre Evrard
Gaëlle Frères
Christophe Gonod
Johanna Larcheron
Bart Van de Ven

Les textes n'engagent que leurs auteurs.

Graphisme et PAO: Virginie Henrotte

Crédits photos: © KRASNYI - Billy MIQUEL, MJ «La Clef», Jeanne-Marie Sevau, Gaëlle Frères, MJ Libratoï.

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que la F.C.J.M.P. gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires du Bulletin de Liaison.

Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités de la F.C.J.M.P. et de les en avertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant à la Fédération. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui de la Fédération.



Fondée en 1970, la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire est une Organisation de Jeunesse pluraliste rassemblant principalement des Centres de Jeunes qui développent un travail d'animation socioculturelle spécifique tenant compte des jeunes dont les conditions économique, sociale et culturelle sont les moins favorables.

Ses objectifs particuliers consistent

- à soutenir l'action des Centres et des Maisons de Jeunes.
- à favoriser le travail d'animation en milieu populaire.
- à sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes de la jeunesse défavorisée.
- à permettre le développement d'une politique socioculturelle d'égalité des chances.

La F.C.J.M.P. développe des projets locaux d'actions communautaires qui contribuent à renforcer l'action de ses membres. Elle favorise le développement pédagogique et le travail de réseau des Centres de Jeunes. Elle assure un soutien associatif aux Centres en matières administrative, comptable, logistique, fiscale, etc., ainsi qu'un accompagnement professionnel des animateurs en matières de formation, d'animation, d'information, de conseils,...



Soutenons la politique
socioculturelle
d'égalité
des chances !



Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

26, Rue Saint-Ghislain - 1000 Bruxelles

Tél.: 02/ 513 64 48 - Fax.: 02/ 502 75 95

infos@fcjmp.be - www.fcjmp.be

La F.C.J.M.P. est une association pluraliste reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant qu'Organisation de Jeunesse (décret 26.03.2009) et en tant que Fédération de Centres de Jeunes (décret 20.07.2000). Elle est soutenue par la Commission communautaire française, les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, Actiris et le Forem.

Fédération de



MAISON DE JEUNES AGRÉÉE PAR LA
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

AVEC LE SOUTIEN DE

